



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 28 mars 2021

NOUVEL EPISODE DE GRANDES MAREES

Un nouvel épisode de grandes marées impactera Mayotte du lundi 29 mars au jeudi 1er avril 2021 inclus, avec un pic attendu le mardi 30 mars 2021 à 17h29.

Les maires concernés et les services de l'État ont été sensibilisés à cette situation.

Ainsi, les marées suivantes, intégrant le phénomène de subsidence, sont attendues :

- > lundi 29 mars 2021 :
 - une marée de 4m10 à 4h 38 et 4m22 à 16h56
- > Mardi 30 mars 2021 :
 - une marée de 4m11 à 5h13 et 4m32 à 17h29
- > Mercredi 31 mars 2021 :
 - une marée de 4m01 à 5h47 et 4m29 à 18h04
- > Jeudi 1er avril 2021 :
 - une marée de 3m81 à 06h23 et 4m13 à 18h40

Certains niveaux de marée indiqués peuvent engendrer des perturbations du trafic des barges, les usagers sont invités à se rapprocher du STM (service de transport maritime) pour de plus amples informations.

La préfecture rappelle que d'éventuelles dégradation des conditions météorologiques sont susceptibles d'accentuer l'impact du phénomène et d'entraîner une détérioration des conditions de navigation ou de circulation en bord de mer. Ces données pourront être fournies dans les 24 heures qui précéderont l'événement.



D'ores et déjà la préfecture invite la population à respecter les consignes de sécurité suivantes en cas de grandes marées :

- Tenez-vous au courant du niveau des marées et de l'évolution de la situation météorologique.
- Limitez vos déplacements en bord de mer et circulez avec précaution en limitant votre vitesse et en respectant les consignes des forces de l'ordre et des services gestionnaires des routes.
- Ne vous engagez pas sur une route fermée à la circulation.
- Sur le littoral ou sur les plages surveillez attentivement les enfants.

- Si vous habitez en bord de mer :
 1. protégez vos biens face à la montée des eaux (installer des batardeaux, relever les mobiliers),
 2. coupez l'électricité, l'eau et fermez les bouteilles de gaz,
 3. préparer votre kit d'urgence (médicaments, vêtements, alimentation, etc.),
 4. si nécessaire, évacuez vos habitations et gagnez les lieux d'accueil prévus par votre mairie.
- Écoutez les consignes de sécurité.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976